

## La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne (FDFR 89) recrute un.e chargé.e de mission « Accompagnement de dynamiques territoriales »

La FDFR 89 est agréée Jeunesse Éducation Populaire et association complémentaire à l'Éducation Nationale. Les adhérents de la FDFR 89 sont des personnes morales (52 associations icaunaises ou nivernaises). Elle est administrée par des bénévoles qui composent l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau. Pour assurer son fonctionnement, son développement et mettre en œuvre ses missions, elle s'appuie sur une équipe de 6 salarié.e.s.

### Missions générales de la FDFR 89

Travailler au sein de la FDFR 89 c'est, de sa place de salarié, soutenir et porter le projet associatif de la FDFR 89 et s'adapter à son fonctionnement qui repose sur la collégialité, le fonctionnement collectif, la convivialité, l'ouverture aux autres, le travail partagé et la complémentarité entre salariés et bénévoles. C'est aussi la capacité de s'adapter pour répondre aux évolutions et aux besoins de la structure. Pour s'exprimer au sein de la FDFR 89, ces compétences transversales sont au moins aussi importantes que les compétences techniques liées aux missions.

La FDFR 89 est la tête d'un réseau départemental composé d'une cinquantaine d'associations. Son objet associatif est de contribuer à l'animation et au développement du milieu rural.

En tant que **fédération départementale**, la FDFR 89 assure un rôle de **soutien à l'animation du milieu rural** en réalisant et mettant en œuvre des objectifs et des missions spécifiques en direction de son réseau d'adhérents.

En tant qu'**association départementale**, la FDFR 89 assure un rôle de **soutien au développement du milieu rural**. Elle porte, réalise et anime un certain nombre de missions spécifiques dont le DLA 89, Puls'actions (accompagnement à la création d'activités économiques portée par des collectifs) et le Générateur BFC (animation et accompagnement de territoires pour faire émerger des projets structurants adaptés aux spécificités locales).

### Spécificité d'un travail au sein d'une structure associative

Travailler au sein d'une association suppose de la part du bénévole et du salarié de connaître, d'accepter et de respecter la place et le rôle de chacun et ce dans l'objectif d'une complémentarité partagée. La prise en compte de la spécificité du travail avec des bénévoles (souplesse des horaires de travail) sera demandée. L'engagement et l'appropriation des valeurs, des objectifs et des attendus posés par l'association sont nécessaires. Au sein de l'équipe salariée, chacun est responsable de l'exécution de son travail et du respect de l'image de l'employeur. La transmission d'informations, les échanges, le partage d'idées et l'analyse du travail se font avec les autres salariés (directrice, coordinatrice et chargé.e.s de mission) lors de réunions spécifiques.

### Activités principales

La mission générale du poste est **l'accompagnement et la mise en œuvre de dynamiques territoriales**. La FDFR 89 est aujourd'hui missionnée pour 3 missions distinctes :

- L'accompagnement de dynamiques territoriales permettant une meilleure alimentation des publics précaires, et visant une sécurisation des revenus des producteurs (sur des modèles de Sécurité Sociale de l'Alimentation ou assimilés)
- L'accompagnement, via le Générateur BFC, de la mise en réseau des acteurs départementaux de l'aide alimentaire, afin de développer la coopération entre acteurs et faire émerger de nouvelles activités économiques en faveur d'un développement qualitatif et quantitatif de l'aide alimentaire
- Le déploiement de la démarche RARES, qui vise à faciliter l'installation de projets agriruraux sur le territoire, et qui réunit une vingtaine d'acteurs au niveau régional. Cette mission vise d'une part à mieux accompagner ces porteurs de projets atypiques, mais aussi à faire en sorte que les territoires soient plus accueillants pour ce type de projet.

## **1) Accompagnement d'expérimentations d'alimentation durables et solidaires – 60% du temps de travail.**

La FDFR 89 est missionnée par la CAF de l'Yonne et la MSA de Bourgogne pour accompagner des expérimentations locales en faveur d'une alimentation solidaire et durable. 3 expérimentations icaunaises ont été sélectionnées et proposent des modèles différents. L'objectif est de faciliter le développement de chacune par un accompagnement de proximité, une objectivation et une documentation de ces expérimentations, ainsi qu'avec une mise en réseau de ces expérimentations pour faciliter l'échange de pratiques et l'apprentissage mutuel. Ce travail s'accompagnera d'une étude de faisabilité sur la création d'une structure permettant le paiement par avance des producteurs participant à ces démarches.

Cette mission implique de savoir :

- Poser une analyse fine sur une structure : modèle économique, public cible, ancrage territorial, projet associatif, compréhension et étude des besoins, relations contractuelles, etc.
- Concevoir un programme d'accompagnement adapté aux besoins
- Mettre en œuvre un accompagnement individualisé : assurer un suivi par des échanges réguliers avec les expérimentations, outiller, donner des ressources
- Mettre en œuvre un accompagnement collectif : organisation de temps d'échanges de pratiques, implication de parties prenantes, organisation logistique
- Mener une étude d'opportunité

## **2) Accompagner la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire – 30% du temps de travail**

La FDFR 89 est missionnée par le Conseil Départemental de l'Yonne, dans le cadre du [Générateur BFC](#), afin de conduire la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire au niveau départemental. Cette mission vise à développer la coopération entre acteurs afin qu'ils puissent construire des réponses collectives à leurs enjeux individuels partagés (organisation logistique, besoin de transformation, développement d'actions d'accompagnement diverses, etc). Des entretiens individuels devront être menés avec les structures afin d'identifier les besoins individuels et collectifs, et des animations collectives devront être organisées afin de faire émerger des activités à développer afin de répondre à leurs besoins.

Cette mission implique de savoir :

- Identifier et mobiliser l'écosystème pertinent pour la réussite d'un projet et sa pérennité
- Animer des groupes de travail sur les territoires pour faire émerger des potentiels de développement
- Organiser la mise en réseau de structures, développer des outils adaptés
- Impliquer et motiver dans la participation à des démarches moyen terme
- Analyse un territoire : atouts, faiblesses, potentiels, ressources
- Recueillir l'information, la hiérarchiser, la synthétiser
- Relation à la collectivité locale : travail partenarial, définition conjointe de la méthode, coanimation du processus

## **3) Mettre en œuvre la démarche RARES dans l'Yonne – 10% du temps de travail**

La FDFR 89 est co-animateuse, avec Bio-BFC, de [la démarche RARES](#) dans l'Yonne. Elle participe à l'accompagnement des porteurs de projets agriruraux ainsi qu'à l'organisation d'animations, sur les territoires, visant à faciliter l'installation de ces porteurs de projets. Elle contribue aux démarches territoriales en cours sur le territoire sur ces sujets.

Cette mission implique de savoir :

- Mobiliser et pérenniser l'engagement de partenaires dans la démarche
- Animer des démarches collectives sur les territoires
- Identifier, détailler des parcours-usagers
- Participer à la construction de réponses adaptées.
- Travailler en proximité avec un partenaire : co-construction, partage de feuille de route, communication, etc.

## Savoir être

- Capacités relationnelles et empathie
- Sens de l'initiative et du développement
- Capacité organisationnelle, respect du cadre et des procédures
- Capacités d'expression orale et de rédaction
- Aptitude à mettre en réseau au service des projets, des territoires et des autres acteurs régionaux
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Capacité d'engagement et d'écoute
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à rechercher, traiter des informations, les capitaliser

## Conditions d'emploi

- Disponibilité rapide nécessaire : **Embauche souhaitée le 2 février 2026**
- Contrat à durée déterminée d'1 an
- Période d'essai de 2 mois renouvelable
- Temps plein (35h), travail possible en soirée et les week-ends
- Lieu de travail : Auxerre avec des déplacements sur le département de l'Yonne et en région Bourgogne-Franche-Comté.
- Convention collective de l'animation - ECLAT
- Rémunération : 27 500€ brut
- Niveau BAC+5 et/ou expérience
- Déplacement avec la voiture de la FDFR 89 ou défraiement quand usage du véhicule personnel

**Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par e-mail avant le 21 janvier à :**

[contact@fdfr89.org](mailto:contact@fdfr89.org)

FDFR 89 – 62, avenue du 4<sup>ème</sup> R.I. – 89000 AUXERRE

Pour plus d'informations, vous pouvez nous appeler au 03.86.42.72.38.

Les entretiens auront lieu le 23 janvier au matin.

